

complète

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup>

MONTREAL  
Prof Ec Nor Jacq. Cartier  
Rév H A B Verreau  
Prestaire

LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-principal

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

**Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance**

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE. — Avis. — ACTES OFFICIELS : Nomination de commissaires d'écoles. — Erection et délimitation de municipalité scolaire. — Rédaction. Après les vacances. — Le retour de l'année scolaire. — PARTIE PRATIQUE : I, Dictée — Exercices de grammaire — II, Dictée — Le cèdre du jardin des plantes. — III, Dictée — La fin d'une race. — Poésie. — Quand on ne peut faire autrement. — Petite revue. — Bibliographies. — Bulletin géographique. — Analyse littéraire. — Les hommes utiles. — Les Sourds-Muets. — Liste des prix.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil en date du 5 août (1891), de nommer membres du bureau des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, Frédéric L. Béique, écuyer, avocat, en remplacement de F. Debartz L. Monek, écuyer, avocat, dont le terme d'office est expiré au mois de juillet 1889; John Sample, écuyer, dont le terme d'office est expiré au mois de juillet 1890, en remplacement de lui-même, et le très révérend L. D. A. Maréchal, vicaire-général, qui doit sortir de charge au mois de juillet (1891), en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 5 août (1891), de nommer M. Wm. G. Wurtèle, commissaire d'écoles pour la section protestante de la cité de Québec.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 8 août (1891), de faire les nominations suivantes, savoir :

#### Commissaires d'écoles

Comté de Drummond, Grantham, (canton) — MM. Aimé Janelle et Domptail Picotin, le pre-

## AVIS

**A l'avenir l'Enseignement primaire sera envoyé gratuitement, par ordre du gouvernement :**

- 1. A tous les membres du Conseil de l'Instruction publique ;**
- 2. A tous les membres de l'Assemblée législative et à tous les Conseillers législatifs ;**
- 3. A tous les inspecteurs d'écoles ;**
- 4. Aux professeurs des écoles normales ;**
- 5. Aux municipalités scolaires du district de Québec.**

mier en remplacement de M. Joseph Marie, et le second en remplacement de lui-même.

Comté d'Iberville, Iberville.—M. Elphège Boivin, en remplacement de M. A. Bessette, et M. le Dr. E. N. Chevalier, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 11 août (1891), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles*

Comté de Chicoutimi, paroisse de Chicoutimi.—MM. Raphaël Bouchard et Johnny Maltais, en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de Chicoutimi, ville de Chicoutimi.—M. David Tessier, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 18 août (1891), de nommer M. Joseph Grenier, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Elie, comté de Saint-Maurice, en remplacement de M. Euchariste Boisvert, dont le terme d'office est expiré.

*Délimitation de municipalité scolaire*

Détacher de la municipalité du village de Belœil les parties du No. 207 du cadastre de Belœil, appartenant à Dame Elophe Bernard et Féréol Bernard, et le No. 197, appartenant à Norbert Bernard et Olivier Dubois, et les annexer à la municipalité de la paroisse de Belœil, pour les fins scolaires.

GEDÉON OUMET,  
Surintendant.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 5 août (1891), d'annexer à la municipalité scolaire de Métabetchouan, dans le comté du Lac Saint-Jean, depuis et y compris le lot 23 jusqu'au lot 57, inclusivement, des quatrième et cinquième rangs du canton de Métabetchouan, et depuis et y compris le lot No. 1 jusqu'au lot No. 22, aussi inclusivement, des quatrième et cinquième rangs du canton de Charlevoix, même comté. Ces lots ne faisant partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet 1892.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 27 juin dernier (1891), d'ériger la paroisse de Sainte-Suzanne de Boundary-Line, dans le comté

de Stanstead, en municipalité scolaire, sous ce nom, et avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du huit octobre dernier; cette municipalité n'affectera que les catholiques romains et leurs propriétés, dans les limites de la dite paroisse et municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil en date du 6 juillet (1891), de détacher le lot No. 23, dans le dixième rang du canton de Rawdon, comté de Montcalm, de la municipalité scolaire de Saint-Alphonse, comté de Joliette, et l'annexer à la municipalité de Saint-Patrice de Rawdon, comté de Montcalm, pour les fins scolaires.

Cette délimitation ne devant prendre effet que le 1er juillet 1892.

*Délimitation de municipalités scolaires*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Ephrem de Tring, comté de Beauce, les lots No. 25 le long du No. 24, No. 25 le long du No. 26, et le No. 28 du 15e rang du canton d'Adstock, pour les annexer à la municipalité scolaire d'Adstock, dans le même comté.

Détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Grâce-Ouest, comté d'Hochelaga, les Nos suivants du "cadastre" de la paroisse de Montréal, savoir: 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, une partie du lot No 185, et les lots de subdivision un jusqu'à cinquante-huit du No 186; borné au nord par le chemin de fer du Grand-Tronc, à l'est et au sud par le chemin de la Reine, à l'ouest par la petite rivière Saint-Pierre et les terres connues et désignées sous les Nos 180, 181 et 184 du dit cadastre, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "village Turcot."

Détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Grâce-Ouest, comté d'Hochelaga, les Nos. suivants du cadastre de la paroisse de Montréal, savoir: 45, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 143, 148, 152 A, 154 et 164, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de la "Côte Saint-Luc."

Détacher de la municipalité scolaire d'Aylmer, (Saint-Sébastien), comté de Beauce, les lots suivants, savoir : Nos. 11, 12, 13, 14 et 15 des rangs quatre (IV) et cinq (V) du canton d'Aylmer, et les annexer à la municipalité de "Lambton" (Saint-Vital), pour les fins scolaires,

Détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Grâce-Ouest, comté d'Hochelega, les Nos. suivants : du "cadastre" de la paroisse de Montréal, savoir : 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 153a, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175 et 176, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Coteau St-Pierre."

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Ignace de Missisquoi," la paroisse de Saint-Ignace de Stanbridge, comté de Missisquoi, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 30 octobre 1876.

Cette érection ne devant avoir d'effet que pour les catholiques seulement, en vertu de l'art. 1 du chap. 28 de 53 Vict., et devenir en vigueur que le 1er de juillet prochain (1892).

Détacher de la paroisse de Saint-André, comté d'Argenteuil, les lots Nos. 671, 672, 673, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 688, 689, 693, 694, 695, 697, 702, 676, 677, 698, 699, 700, 701, 709 et 710, de "Brown's Gore"; et Nos. 711, 831, 836, 714, 828, 715, 827, 826 de "Birch Ridge," et Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de "East Settlement," et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Sainte-Marguerite de Brown's Gore." Cette demande est faite en vertu de l'article 1973, des S. R. de la P. Q., et n'affectera que les catholiques seulement.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet 1892.

### APRES LES VACANCES

Les vacances sont terminées. Chacun de nous, après s'être reposé, avoir réparé ses forces, est prêt à reprendre le travail avec une nouvelle énergie, une nouvelle ardeur.

Les fatigues, les ennuis, les tracasseries de

toute sorte que l'on rencontre tous les jours dans l'accomplissement des devoirs d'instituteurs sont maintenant oubliés. On ne pense plus qu'à se mettre à l'œuvre et à faire faire à nos élèves tous les progrès qu'ils sont susceptibles de faire.

La physionomie de la classe est toute changée; un grand nombre de nos meilleurs élèves sont disparus; leurs places sont occupées par ceux qui, l'année précédente, étaient au second rang. Les nouveaux élèves qui nous arrivent sont de capacités différentes; les uns ont déjà fréquenté d'autres écoles, les autres ne sont encore que des commençants, ce qui complique beaucoup la besogne du maître pendant les premiers jours. Il faut qu'il organise ses classes et mette chacun à sa place, afin qu'il puisse recevoir l'instruction qu'il lui convient. Ce travail demande beaucoup de tact et de perspicacité, car c'est de là que dépend le succès de chaque élève.

Outre la classification, il est encore un point très important qu'il ne faut point négliger, c'est de prendre tous les moyens pour exercer sur les élèves le plus grand ascendant possible.

N'oublions pas que le succès d'un maître ou d'une maîtresse dépend de l'impression qu'il produit sur ses élèves les premiers jours.

Les enfants sont de très habiles observateurs; sans paraître faire la moindre attention aux démarches, à la manière d'agir de leur maître, ils l'étudient, l'observent attentivement et découvrent bientôt son côté faible. Une personne expérimentée sait toujours déjouer ces intrigues du jeune âge et se mettre à la hauteur de sa position.

En commençant ses classes, le maître habile et prudent se tiendra donc sur ses gardes; il étudiera attentivement le caractère de chacun de ses élèves, et règlera sa conduite d'après ses observations.

Il sera sobre de paroles, de gestes, d'actions, et ne laissera aucune prise à la critique. Sans être prétentieux, réservé outre mesure, il se tiendra à distance des enfants et des contribuables jusqu'à ce qu'il ait connu le terrain sur lequel il doit opérer.

L'instituteur trop réservé, qui ne fait pres-

que aucun cas des gens, se fait détester ; celui qui est trop familier avec tout le monde s'expose à la camaraderie, voilà deux écueils qu'il faut éviter, et le seul moyen de le faire est de garder un juste milieu. Soyons affables, polis, bienveillants envers tout le monde, mais ne dépassons pas les bornes d'une stricte prudence. Comme je le disais plus haut : *Tenons-nous sur la défensive.*

Voilà, amis lecteurs, les conseils que nous croyons devoir soumettre à votre méditation au commencement de l'année scolaire, espérant qu'ils pourront vous être utiles.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, l'*Enseignement primaire* entre aujourd'hui dans sa treizième année d'existence. Il est bien vrai que nous avançons l'époque de quatre mois, mais nous en avons déjà donné la raison.

Bien que nous ayons laissé l'enseignement actif, nous n'en continuerons pas moins, comme par le passé, de travailler de toutes nos forces à fournir à nos lecteurs tous les matériaux dont ils auront besoin pour diriger leurs classes d'après les meilleures méthodes pédagogiques.

Notre nouvelle position nous met en état de consacrer tout notre temps à notre *publication*, que nous voulons rendre aussi utile et aussi profitable qu'il est possible de le faire, à nos meilleurs amis, les instituteurs et les institutrices.

### Le retour de l'année scolaire

(Pour l'*Enseignement primaire.*)

Voilà les vacances finies, et de nouveau instituteurs et institutrices vont reprendre la tâche noble mais difficile de préparer les générations futures.

La famille enseignante, comme par le passé, doit compter de nouveaux membres, sans doute quelques débutants sortis d'une école normale ou fraîchement diplômés par un de nos nombreux bureaux d'examineurs.

Les titulaires anciens savent d'avance ce qui les attend ; aussi avec quel soin ils revisent le programme d'étude, préparent leurs classes,

réfléchissent aux difficultés qu'ils ont eues à surmonter dans le cours de la dernière année, et se promettent bien de secouer les derniers vestiges de routine qui les ont asservis jusque-là.

Mais les jeunes, sans expérience de la vie réelle de l'instituteur, le cœur plein de cette espérance que toute âme de vingt ans caresse, que font-ils à l'approche du grand jour de la première année ? Une vague crainte les envahit, l'inconnu est devant eux ; mais les connaissances pédagogiques et scientifiques qu'ils possèdent sont là pour les rassurer et leur dire qu'avec du tact, de l'énergie et de la patience, ils deviendront d'habiles éducateurs.

Tous, vieux comme jeunes, nous avons besoin de bien nous pénétrer de l'importance de nos fonctions. Sans cette idée—que l'enseignement est un véritable apostolat— nous sommes portés à réduire la profession d'instituteur au rang de métier. Et il n'est que trop vrai que le professorat rabaissé à ce rôle matériel produit toujours de maigres et quelquefois de tristes résultats.

Faire de bons chrétiens, d'honnêtes et intelligents citoyens, telle est la tâche de l'instituteur ; former des générations de femmes vertueuses et instruites sur leurs devoirs d'état, voilà le grand rôle de l'institutrice. On arrive à ce résultat en développant sur un pied d'égalité l'esprit et le cœur. Un trop grand nombre s'occupent de l'*instruction*, mais nullement de la *formation*. De là ces vocations faussées, ces êtres blasés qui font le malheur des familles et le déshonneur de la société.

Pour diriger l'enfance dans la quadruple voie de la vertu, de la foi, du devoir et du patriotisme, il faut tenir compte de ses penchants, que l'on découvre en l'observant de près. Ces tendances se résument à quatre chefs : tendances personnelles, sociales, morales et religieuses. Chez chacun de nos élèves percent de bonne heure les qualités et les défauts qui grandiront avec lui. Une main habile devra cultiver les premières et extirper les seconds.

Tout maître qui commencera l'année scolaire avec de semblables sentiments est digne de s'appeler un véritable serviteur de l'Église et de la Patrie.

## PARTIE PRATIQUE

## I

## DICTÉE

## EXERCICES DE GRAMMAIRE

1. *Phrases détachées*

Le bois vert ne fait pas un feu aussi vif que le bois sec.—Un fruit mûr est délicieux ; un fruit vert est désagréable et nuit à la santé.—Un chemin doux, uni, est plus agréable qu'un chemin rocailleux et étroit.—Le St-Laurent est un fleuve large, profond et limpide.—Un compliment flatteur sort souvent d'une bouche menteuse.—L'hiver est une saison froide ; le printemps est une saison riante et délicieuse ; l'été est une saison chaude.—Le service de Dieu est un fardeau léger.—On regrette toujours une parole imprudente et légère.—La paille fait un feu vif, mais qui n'a pas une longue durée.—Un cheval ardent traînait une voiture légère.

EXERCICES ET ANALYSES.—Souligner tous les adjectifs. Dire comment ces adjectifs forment leur féminin.

2. *Phrases détachées*

La lumière brillante du soleil entre dans ma chambre par une large fenêtre.—Les enfants aiment mieux l'encre rouge et l'encre bleue que l'encre noire.—J'ai donné à ma mère une petite boîte pleine de bonbons.—Mon jardin est régulier, les allées sont droites.—L'homme qui est content de son sort est toujours heureux.

EXERCICES.—Souligner et analyser tous les noms et les adjectifs.

## II

## DICTÉE

## LE CÈDRE DU JARDIN DES PLANTES

Comme toute grande création des siècles, il a son histoire, mieux qu'une histoire, sa *tradition*. Les mères ont dit aux mères, et elles nous *l'ont répété*, que le voyageur *Jussieu*, qui

le rapporta, l'avait *transvasé* dans son chapeau. Le voyage fut long, tempétueux : l'eau douce manqua. A chacun on la mesura : deux verres pour le capitaine, un verre pour les matelots, un demi-verre pour les *passagers*. Le savant à qui appartenait le cèdre était passager, il n'eut qu'un demi-verre. Le cèdre ne fut pas même compté comme un *passager*, il n'eut rien ; mais le cèdre était l'enfant du savant : il le mit près de sa *cabine*, et le réchauffa de son haleine, il lui donna la moitié de sa moitié d'eau, et le ranima. Bref, le savant but si peu d'eau, et le cèdre en but tant, qu'ils furent rendus au port l'un mourant, l'autre superbe, haut de six *pouces*.

L. GOZLAN,

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Le *cèdre* : un conifère qui atteint une grande taille, ceux des montagnes du Liban sont célèbres par leur développement.—*Sa tradition* : la suite explique bien ce mot, les récits plus ou moins véridiques transmis de génération en génération ;— la vérité a été ici légèrement dénaturée par la tradition : Bernard de Jussieu rapporta ce fameux cèdre d'Angleterre, en 1734.—*L'ont répété* : *l'*, complément direct, est mis pour *cela* (masculin singulier), et le participe reste invariable.—*Rapporta* : ici, apporta en revenant ;— d'autres sens de *rapporter* ? (Faire le récit, dire, redire par indiscretion.)—*Transvasé* : absolument, *changé de vase* ;—*transplanté dans...* serait plus juste.—*Un verre* : par *métonymie*, le contenant pour le contenu ; d'autres exemples de cette même figure de langage ?—*Passager* : adjectif qualifiant ce qui ne fait que passer ; s'emploie substantivement pour désigner les gens qui ont *pris passage* sur un navire pour se faire transporter.—*Cabine* : (une autre forme de *cabane*, petite maison) petite chambre à bord d'un navire.—*Six pouces* : le pouce était le douzième du pied et valait environ 0<sup>m</sup>,027.

## EXERCICES

Avant de faire étudier et définir les homonymes régulièrement et dans l'ordre alphabétique (nous en donnerons prochainement la

liste), chercher des exemples dans la dictée même. = Chercher et définir les homonymes des mots : *son, mère, verre, près, port*. = Conjuguer aux temps simples le verbe irrégulier *boire*. — (*L'Instruction primaire*).

## III

## DICTÉE

## LA FIN D'UNE RACE

La civilisation, comme le char de *Jaggernat*, écrase ceux qui ne peuvent se l'assimiler. Ce qui se passe aux Etats-Unis en *serait* au besoin une preuve nouvelle. On a successivement enlevé aux Peaux-Rouges les terrains de chasse *convoités* par d'ardents *pionniers*; on les a *parqués* dans des réserves dont l'étendue, si nécessaire à leur chasse, diminuait rapidement, et les vivres que le gouvernement leur accordait en échange de leurs terres *confisquées* étaient trop souvent soustraits par la vénalité de ceux qui avaient mission de les distribuer. De sombres prophéties, ajoutant aux haines *implacables*, ont souvent amené de sanglantes luttes entre les Indiens et les blancs envahisseurs. Les défaites, les massacres qui les suivent ne font qu'*accélérer* l'œuvre de destruction.

Il faut cependant reconnaître que le gouvernement et les sociétés *philanthropiques* ont fait de généreux efforts pour empêcher un inévitable résultat. On a essayé d'amener les farouches enfants de la prairie au moins à la vie *pastorale*. Dans quelques districts, on construisit pour eux des villages, on leur fournit des terres, des instruments *aratoires*, des semences; on appela dans les villes des jeunes gens qu'on renvoyait ensuite comblés de présents. Rien n'y fit, ils *s'étiolent* et meurent de faim là plus encore que leurs *congénères* indépendants dans les réserves dépeuplées. Les maladies épidémiques et l'abus du *wiskey* aidant, l'extinction de cette race intéressante au point de vue *anthropologique* et *ethnographique* n'est plus qu'une question de

temps. Le vingtième siècle ne connaîtra plus les Peaux-Rouges.

Marquis DE NADAILLAC.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Jaggernat*: une ville de l'Inde possédant un temple célèbre, où les pèlerins se rendent en grand nombre. Dans les processions, le char portant *Vichnou* écrase impitoyablement tous ceux qui, après s'être prosternés devant lui, ne se relèvent pour s'y atteler ou pour le suivre. = *Se l'assimiler*: l'adopter, la prendre en eux, se conformer aux mœurs et aux usages qu'elle impose. = *Serait*: si l'on en doutait, ce qui se passe *serait*... = *Convoités*: ardemment désirés; même racine que *convoitise* et *cupidité*. = *Pionniers*: nom des hommes qui, marchant les premiers, sont chargés d'aplanir le chemin de l'armée, — ici, par comparaison, les premiers colons, ceux qui défrichent. = *Parqués*: enfermés comme dans un parc, une enceinte qu'ils ne peuvent franchir. = *Confisquées*: prises en vertu d'un ordre du pouvoir reconnu; — absolument, réunies au fisc. = *Implacables*: que rien ne peut éteindre, apaiser. = *Accélérer*: rendre plus rapide, plus prompt; — pour l'accent, se conjugue comme *céder*. = *Philanthropiques*: (de *philanthropes*: *philos*, qui aime, et *anthropos*, homme) des gens qui aiment les hommes et cherchent à les secourir; — *anthropologique*: mot à mot, de l'histoire de l'homme. = *Pastorale*: celle des pasteurs, élevant des troupeaux et vivant de leurs produits. = *Aratoires*: propres à la culture, au labourage; — rapprocher de *arabe*, *araire*. = *S'étiolent*: s'affaiblissent, comme les plantes privées d'air et de lumière. = *Congénères*: les hommes de même genre, de même race, de même famille. = *Wiskey*: (ou *wisky*) de l'eau-de-vie de grain. = *L'ethnographie*: de *ethnos*, peuple, la science qui a pour objet la description des peuples, des races humaines.

## EXERCICES

Citer cinq verbes neutres se conjuguant avec *être*, dix verbes neutres se conjuguant avec *avoir*. = Construire quelques phrases

renfermant : 1<sup>o</sup> conjugués avec *avoir* ; 2<sup>o</sup> conjugués avec *être*, les participes des verbes : *convenir, demeurer, échapper, expirer, passer, monter*, etc.

L. S.

---

## POÉSIE

### QUAND ON NE PEUT FAIRE AUTREMENT

#### I

Un écolier par la fenêtre  
Voyait les bois et les prés verts ;  
Il n'écoutait plus son vieux maître,  
Et répondait tout de travers ;  
Il ne pouvait tenir en place  
Et soupirait profondément.  
Mais il faut bien se taire en classe  
Quand on ne peut faire autrement.

#### II

Un jeune oiseau vole en l'espace,  
Et bat de l'aile en sa prison,  
Mais par malheur et quoi qu'il fasse  
Il touche vite à l'horizon.  
Que de regret pour le bocage,  
La liberté, le nid charmant.  
Mais il faut bien aimer sa cage  
Quand on ne peut faire autrement.

#### III

On mit un jour en pénitence  
Un de nos turbulents amis—  
Prendre son mal en patience  
Eut été mieux à notre avis—  
Mais il cria, fit grand tapage :  
On le punit sévèrement ;  
Puis il devint docile et sage  
Quand il ne put faire autrement.

---

## PETITE REVUE

(Pour l'Enseignement primaire)

Sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, a fait dernièrement une déclaration très importante. A l'avenir il ne recommandera plus d'institutrices non diplômées.

“ Dans beaucoup de paroisses, dit-il, on m'a prié de recommander au département de l'Instruction publique d'autoriser les commissaires d'écoles à engager des institutrices qui n'ont pas de diplômes. Veuillez informer toutes ces institutrices d'avoir à subir dans le cours de l'année, devant l'un des bureaux d'examineurs du diocèse, les examens requis et à obtenir leurs diplômes, car, à part certains cas tout à fait exceptionnels, je ne ferai à l'avenir aucune recommandation de ce genre au département. Si ces institutrices veulent continuer à enseigner, qu'elles donnent au public les preuves et garanties ordinaires de capacité en subissant avec succès les examens exigés par la loi pour avoir un diplôme. Le premier moyen à prendre pour relever le niveau de nos écoles primaires, c'est de relever le niveau du corps enseignant.”

Voici un fait qui devra relever le courage de ces Canadiens-français toujours prêts à faire le sacrifice de leur langue maternelle. Un avocat canadien, retenant les services d'un avocat de Londres, pour une cause devant le Conseil privé, lui demandait s'il lui faudrait faire traduire en anglais les documents français qui formaient le dossier. La réponse de l'éminent légiste est loin de ressembler aux tirades échelées des McCarthy, des Martin, des Meredith :

“ Nous lisons le français sans difficultés, ici, et vous n'avez pas besoin de vous imposer le trouble de traduire aucun des documents pour nous. Invariablement, des documents français sont mis devant le Conseil privé sans être traduits. L'anglais et le français sont également compris dans nos cours.”

Lors du congrès catholique de Baltimore, qui a eu lieu il y a quelques mois, un programme contenant une déclaration de guerre à toutes les langues étrangères à l'anglais a été adopté. Le clergé américain veut faire de tous les catholiques des Etats-Unis un seul peuple parlant la même langue : l'anglais. Naturellement nos compatriotes qui habitent

la république voisine, surtout ceux de la Nouvelle-Angleterre, ont protesté avec énergie contre une décision aussi arbitraire. Ils continuèrent à lutter avec courage pour le maintien de leur langue maternelle, et ont fait appel à l'esprit de justice qui anime notre grand Pape Léon XIII. Il n'y a aucun doute que leurs efforts seront couronnés de succès.

Il serait temps que l'on donnât des évêques de langue française à nos frères qui sont en nombre supérieur dans les diocèses qui suivent :

<i>Burlington</i> —Population catholique.....	46,000
Population canadienne.....	32,204
<i>Portland</i> — Population catholique.....	71,100
Population canadienne.....	43,500
<i>Manchester</i> —Population catholique.....	70,000
Population canadienne.....	40,302

Maintenant si nous comparons la population catholique des Etats du Maine, New-Hampshire et Vermont, nous constatons encore que nos compatriotes sont en majorité :

<i>Maine</i> —Catholiques.....	71,000
Canadiens-français....	40,234
<i>New-Hampshire</i> —Catholiques.....	70,000
Canadiens.....	40,302
<i>Vermont</i> —Catholiques.....	45,000
Canadiens.....	33,204

Ainsi, dans les diocèses de Burlington, Portland, Manchester et dans les Etats du Maine, New-Hampshire, Vermont, les Canadiens-français sont en majorité, et, sans tenir compte de cet état de choses, l'épiscopat américain ne permet pas à notre belle langue de pénétrer dans la chaire et le confessionnal ! Quelle étrange aberration !

Nous souhaitons plein succès à nos compatriotes dans cette lutte gigantesque.

Nous savons de source à peu près certaine que la Cour Suprême va renvoyer la fameuse loi Martin créée pour abolir la langue française dans le Manitoba.

Nous avons hâte d'enregistrer cette victoire de la justice sur le fanatisme.

Il y a quelques mois la *Semaine religieuse de Québec* subissait un procès en cour criminelle pour avoir eu le courage de dénoncer une annonce de mauvais livre publiée par le *Canada-Review* de Montréal. Nous avons constaté avec bonheur que les tribunaux de Montréal ont renvoyé la poursuite de M. Filiatrault, directeur du *Canada-Review*. La liberté de la presse est surtout nécessaire pour dénoncer les lectures dangereuses.

Malgré la triple alliance, la langue française garde la place d'honneur en Orient. D'après une statistique officielle, le conseil de l'instruction publique de l'empire ottoman a autorisé pendant la dernière année la publication d'un certain nombre de livres en langue étrangère ; parmi ces ouvrages figures 22 en français, 2 en anglais, 2 en allemand.

L'*Education* de Paris résume la dernière lettre encyclique de Léon XIII :

“ L'Encyclique refute la solution socialiste qui voudrait remplacer la propriété privée par la propriété commune et collective.

“ Elle examine ensuite la solution catholique ; elle admet que divers principes et éléments doivent concourir à la solution, dont le principal et nécessaire est l'Eglise.

“ Elle rappelle l'enseignement de l'Evangile, d'après lequel patrons et ouvriers n'ont pas seulement des devoirs de justice, mais obligation d'union amicale et fraternelle de famille.

“ L'état doit aussi concourir au bien de la classe ouvrière. Elle parle des diverses questions touchant le repos du dimanche, les grèves, les salaires, etc. ; puis des institutions et associations ouvrières, des diverses formes de patronage, des corporations qu'il faut encourager en les adaptant aux conditions nouvelles des temps. Elle exhorte chacun à remplir son rôle avec ardeur.”

C.-J. M.

### Bibliographies

Il sera rendu compte dans l'*Enseignement primaire* de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

*L'hygiène dans l'éducation*, par le docteur J. I. Desroches, Montréal, mars 1891. C'est une brochure contenant le texte d'une conférence faite devant l'Union catholique de Montréal. *Mens sana in corpore sano* ; un esprit sain dans un corps sain, tel est le thème de l'utile travail du rédacteur du *Journal d'hygiène populaire*. De l'air, de la lumière, de l'espace voilà ce qu'il faut à la jeunesse pour permettre à l'intelligence de se développer sans nuire au développement physique. Un programme d'étude convenable et non surchargé : le surmenage intellectuel a brisé bien des santés à la fleur de l'âge. Le savant hygiéniste entre aussi dans des détails très importants, comme l'emplacement des écoles, l'ameublement de la classe, le chauffage, l'éclairage, la disposition des latrines (lieux d'aisance), etc., etc. Tout est pratique dans cette conférence de M. Desroches.

#### ANNUAIRE DU SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI POUR 1890-91

Le séminaire de Chicoutimi a été fondé en 1873, par Mgr D. Racine, alors Vicaire Général du diocèse de Québec. Cette institution a été incorporée par acte du Parlement de Québec en 1879. Le Grand et le Petit Séminaire sont affiliés à l'Université Laval. Le *Prospectus* dit que le Séminaire de Chicoutimi "donne beaucoup d'attention à la *déclamation* et à la *lecture à haute voix*"; c'est une bonne note en faveur de cette maison. Nous constatons avec un vif plaisir que les autorités du Séminaire ne permettent à aucun élève de suivre le *Cours classique* s'il n'a subi, d'une manière satisfaisante, un examen sérieux sur les principales branches d'étude du *Cours commercial*. Voilà qui est bien ! Ainsi, lorsqu'un jeune homme a fini ses études classiques, s'il ne se sent pas

appelé à la vie religieuse ou à embrasser une profession libérale, il possèdera les connaissances nécessaires pour devenir un intelligent cultivateur, un bon industriel, un habile commerçant et voire même un excellent instituteur après un court séjour dans une école normale. Cette bonne maison d'éducation a été fréquentée l'année dernière par 159 élèves : Grand Séminaire 15 ; Cours classique 51 ; Cours commercial 93.

Le dernier numéro du *Gleaner*, de Lévis, contient une très belle page de littérature écrite à la mémoire de feu M. l'abbé L.-A. Olivier, professeur au Séminaire de Québec. L'auteur de cette pièce de maître est un jeune prêtre de grands talents, M. l'abbé P.-E. Roy.

C.-J. M.

### Bulletin géographique

(Pour l'*Enseignement primaire*)

CANADA.—En 1881, il y avait au Manitoba 230,230 acres de terre en culture, tandis qu'en 1891, l'on en compte 1,334,677 acres, soit une augmentation en dix ans de 500 pour cent. Cette province compte aujourd'hui 18,937 cultivateurs qui possèdent 75,968 vaches laitières. Les fabriques de beurre et de fromage ne sont pas encore assez nombreuses pour utiliser toute la crème et tout le lait produits dans certaines localités.

AMÉRIQUE DU SUD.—La paix n'est pas encore rétablie au Chili. Les insurgés sont soutenus par plusieurs nations étrangères, voilà pourquoi les troubles durent si longtemps.

Un journal de Madrid prétend que le Président du Chili et les chefs du parti insurgés ont demandé au gouvernement espagnol de leur servir d'arbitre pour mettre fin à la guerre civile. D'autre part on prétend que le Chili va déclarer la guerre à la Bolivie. Le gouvernement chilien en agirait ainsi parce que les autorités boliviennes ont reconnu la faction rebelle au président Balmaceda comme parti belligérant.

Les dernières dépêches de Valparaiso annoncent qu'un sérieux engagement a eu lieu à quelques milles de cette ville ; le nombre des tués et des blessés, de part et d'autre, est de 3,000. Il n'y a pas eu de victoire décisive : les deux armées se préparent de nouveau au combat.

EUROPE.—La triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie a été dernièrement renouvelée. Ce traité date du 7 octobre 1879. La France et la Russie répondent à cet acte diplomatique en resserrant leurs relations politiques et commerciales.

De son côté la Turquie cherche à rendre le passage des Dardanelles impossible, tandis qu'elle ne fait rien pour fermer le Bosphore. C'est-à-dire que les Russes sont bien mieux vus à Constantinople que les Anglais. Il est facile de comprendre l'attitude des Turcs : ils espèrent la restitution de l'Égypte grâce à la France et à la Russie ; on sait qu'après Constantinople le Caire est la plus splendide capitale de l'islamisme. Voilà pourquoi la Turquie semble aujourd'hui tourner le dos à la triple alliance pour servir son ancienne ennemie la Russie.

Le recensement officiel en France démontre que la population est de 38,095,150 âmes, soit une augmentation de 208,684 sur le recensement précédent. La population des villes a augmenté mais la population rurale a diminué.

La Bulgarie se prépare activement à la guerre dans le but de proclamer son indépendance. Que va dire la triple alliance ? La France et la Russie laisseront-elles les petits peuples des Balkans secouer le joug des Turcs ?

Le parti de la révolution s'agite en Espagne. Les jours de la monarchie seraient-ils déjà comptés dans l'ancienne Hespérie. Le quatre août dernier la garnison de Barcelone a été attaquée par un parti de républicains. Plusieurs personnes ont été tuées et les assaillants seront probablement passés au fil de l'épée.

ASIE.—Le dernier recensement dans l'Inde donne à ce pays une population de 286,000,000 habitants, dont 220,500,000 sont des sujets indiens soumis à la couronne d'Angleterre et 65,000,000 sont d'autres sujets devant obéissance à des princes féodaux placés sous le protectorat anglais.

Souvent nous lisons des détails sur les travaux apostoliques de Mgr Issa, missionnaire de l'Orient, mais peu de personnes ont une idée juste sur les peuples que le grand apôtre veut ramener à l'Église catholique. Les Syro-Chaldéens, tel est le nom des hérétiques à la conversion desquels travaille Mgr Issa. Ils sont au nombre de 400,500 et habitent l'Arménie (1). C'est sur le mont Ararat, une des montagnes de ce pays, que l'arche de Noé s'est arrêtée après le déluge. Avant le 5<sup>e</sup> siècle les Syro-Chaldéens appartenaient à l'Église catholique, mais à cette époque ils suivirent Nestorius qui s'avisa de dire que la Sainte Vierge n'était pas la mère de Dieu. Un concile condamna l'erreur de Nestorius, et ce dernier entraîna un grand nombre de chrétiens dans son schisme. Ces malheureux sont restés fidèles au culte, refusant de croire en la Sainte Vierge comme mère de Dieu.

Mgr Issa espère convertir cette nation en l'instruisant. C'est une noble tâche digne de la grande âme de ce fier missionnaire.

C.-J. M.

---

### Analyse littéraire

#### I. Texte.

##### LES HOMMES UTILES

O la belle et grande destinée des hommes qui peuvent se dire à leur lit de mort : " Ma vie n'a pas été inutile ; je n'ai pas été un oisif fardeau sur la terre : poète, j'ai consolé les hommes par mes vers ; homme d'Etat, j'ai servi ma patrie par mes paroles et par mes actes ; soldat, je l'ai défendue par mes armes."

Moins que cela ! Heureux celui qui peut se dire : " J'ai donné à mes concitoyens un bon métier pour filer le chanvre ; je leur ai enseigné le moyen de conserver le poisson en le faisant sécher à la fumée." Il n'y a pas de petits services rendus à l'humanité. La Hollande a élevé une

---

(1) Grande contrée de l'Asie divisée en Arménie turque et en Arménie russe.

statue en bronze au matelot qui lui enseigna de sécher le hareng.

Bienheureux ceux qui ont été utiles à leurs semblables ; ils ont rempli leur destinée ici-bas.

JULES JANIN.

## II. Signification des mots.

L'instituteur pourra avoir recours aux procédés suivants pour expliquer à ses élèves le sens des mots et groupes de mots peu connus.

A) *Définition.* Le bronze est un métal artificiel, alliage de cuivre, d'étain et de zinc.

B) *Synonymie.* Destinée a pour synonyme destin. Le destin, le plus grand des dieux de la mythologie grecque, règle, dispose, ordonne d'une manière immuable les événements heureux et malheureux qui arrivent à chaque homme.

C) *Intuition.* *Métier à filer.* On examinera avec les élèves une gravure, une vignette représentant un de ces métiers.

D) *Décomposition.* *Concitoyen* est formé de *citoyen* et de *con* signifiant *avec, ensemble*. Des concitoyens sont donc des gens du même pays.

E) *Emploi des contraires.* *Oisif* a pour opposé *actif* ; *leur lit de mort, leur berceau*.

F) *Groupes de mots.* *Etre un oisif fardeau sur la terre, c'est être à charge à ses concitoyens parce qu'on ne travaille pas ; moins que cela !* On peut se dire heureux en faisant moins que le poète, l'homme d'Etat, le soldat ; *remplir sa destinée* signifie " exécuter les choses, parcourir la carrière que la Providence nous a assignée comme constituant notre lot ici-bas : c'est faire son devoir."

## III. Questions sur le texte.

Existe-t-il des gens qui, à leur lit de mort, ne peuvent pas se dire qu'ils ont été utiles ici-bas ? Citez-en. Comment l'homme dont la vie a été inutile, a-t-il été un oisif fardeau sur la terre ? (L'homme oisif est à charge à lui-même et aux autres.) Les poètes sont-ils utiles à leur concitoyens uniquement parce qu'ils les distraient de leurs ennuis et de leurs tristesses ? Que peu-

vent-ils encore pour leurs concitoyens ? (Les instruire et les moraliser). Comment un homme d'Etat peut-il être utile par ses paroles ? par ses actes ? (En faisant des conférences, en prononçant des discours, etc. ; en présentant un projet de loi décrétant la création de chemins de fer, etc.) Citez des hommes d'Etat canadiens qui se sont rendus utiles au Canada depuis la cession. Comment appelle-t-on le mécanicien qui a perfectionné l'antique rouet pour en faire le métier à filer (1) ? Quel est le nom du matelot qui a trouvé l'art de sécher le hareng (2) ? Comment la fumée permet-elle de conserver le hareng ? (Elle contient des principes qui ajoutent leur action conservatrice à celle du sel marin). Nommez des personnages qui se sont illustrés par l'invention de choses utiles ?

## IV. Genre auquel ce morceau appartient.

Cet extrait n'est ni une description, ni une narration ; c'est tout simplement le développement, par l'exemple d'une pensée, développement que l'on ne peut appeler ici *dissertation*.

## V. Résumé.

A) *Par alinéas.* 1. Les hommes qui, comme le prêtre, le poète, l'homme d'Etat, le soldat, peuvent, à leur lit de mort, se dire qu'ils ont été utiles et bons chrétiens sont heureux. 2. Heureux aussi ceux qui ont rendu un service moindre à l'humanité et à la religion. 3. Ceux qui ont été utiles à leurs semblables en vivant en véritable catholique ont rempli leur mission ici-bas et sont bienheureux.

B) *Résumé plus succinct.* Les hommes qui ont été utiles à leurs semblables comme le prêtre, le poète, l'homme d'Etat, le soldat, les inventeurs et en général, tous les travailleurs honnêtes et chrétiens, si modestes

(1) En 1775, Samuel Crompton, de Bolton-le-Moor, créa le Mull Jenny, le métier à filer par excellence. Liévin Bauwens l'introduisit à Gand. Ce bienfaiteur de l'humanité a sa statue sur une des places publiques de Gand, sa ville natale. (*Collection nationale* — LIÉVIN BAUWENS, par R. Harthang).

(2) Guillaume Beuckels, pêcheur de Biervliet, trouva, sur la fin du quatorzième siècle, l'art de conserver le hareng.

qu'ils soient, ont accompli leur mission ici-bas et sont heureux.

#### VI. Plan, développements, formes de style.

##### Idées générales.

1. Les hommes qui, comme le prêtre, le poète, l'homme d'État, le soldat peuvent, à leur lit de mort, se dire qu'ils ont été utiles et bons chrétiens. 2, sont heureux 3.

2. Heureux 3, aussi ceux 1, qui ont rendu un service moindre 2, à l'humanité et à la religion.

3. Ceux qui ont été utiles à leurs semblables en vivant chrétiennement ont rempli leur mission ici-bas et sont heureux.

##### VII. Justification des développements.

L'auteur a développé par l'exemple. Quand on emploie ce procédé de développement, l'énumération ne peut pas toujours être complète; seulement elle doit embrasser les différents groupes dans lesquels on peut en diviser les termes. Or, les travailleurs peuvent être rangés en deux classes, la première comprenant ceux qui agissent sur la matière, tels sont les laboureurs, les maçons, etc., la seconde, s'étendant à tous ceux qui travaillent pour ceux là, comme les prêtres, les poètes, les hommes d'État, les soldats. L'auteur a donc bien fait de choisir des exemples dans ces deux catégories; de plus, un préjugé populaire fait considérer le poète, l'homme d'État, le soldat et bien d'autres encore, comme des oisifs, des gens à charge de la société, alors que leur mission est si belle et si grande: raison donc

##### Développements et formes de style.

1° Manières dont ils se sont rendus utiles, développement par la négative et conséquence; 2° termes plus forts. (Discours direct et forme exclamative.)

2) 1° exemples (inventeur du métier à filer et de l'art de fumer le hareng); 2° manières dont ils se sont rendus utiles; 3° raison pour laquelle ils sont heureux et prouvés (discours direct, forme exclamative).

3. Phrase générale, synthétisant tout le morceau et revêtant une forme concise, sans développement.

pour les citer en premier lieu. Quant aux exemples du deuxième alinéa, ils sont bien propres à montrer que les grands inventeurs dont les grandes découvertes révolutionnent l'industrie, sortent, en général, des conditions les plus humbles.

L'auteur termine par une synthèse nécessaire, puisque l'énumération est incomplète.

D'où les deux règles de style:

1) Quand une énumération est incomplète, il faut choisir des exemples dans les différents groupes dans lesquels on peut diviser les termes de cette énumération et n'invoquer que les plus saillants à l'appui de l'idée générale que l'on veut mettre en lumière.

2) Après une énumération, une synthèse est nécessaire, surtout si l'on n'a pas débuté par une phrase générale.

VIII. Du style. — Indépendamment des formes de style signalées plus haut, faisons remarquer l'inversion qui commence chaque alinéa et est propre, comme la forme exclamative du reste, à attirer l'attention sur l'idée de bonheur qui résulte de l'accomplissement de notre devoir ici-bas, partant à mieux faire ressortir l'idée générale: " Soyons utiles à nos concitoyens". Le discours direct et la forme négative contribuent particulièrement à donner de la variété au style.

III. Ordre des idées. — Deux groupes de travailleurs: le plus important vient naturellement en premier lieu. La gradation ascendante dans l'énumération du premier alinéa. Moins que cela sert de transition.

##### X. Idée dominante.

" Nous devons régler notre vie de manière à être utile à nos semblables", telle est la règle de conduite que l'auteur a voulu enseigner. C'est là une pensée noble sur laquelle l'instituteur ne manquera certes pas d'insister; il importe de réagir contre l'égoïsme étroit qui de nos jours, règne en maître, divisant les peuples en camps qui se jalouent et se détestent.

##### XI. Devoirs d'application.

A) Montrez comment vous pourrez être utile à votre pays par la profession que vous choisirez.

B) Développez l'idée suivante : " On peut être utile à son pays, dans toutes les professions," en prenant pour exemples les diverses professions que vous connaissez le mieux.

Il importe non seulement que le devoir d'application soit similaire au morceau expliqué ou qu'il en découle, mais encore que l'élève y mette en pratique les règles de style déduites de l'examen de ce morceau.

F. P.

### Les Sourds-Muets

Un journal français a publié récemment ce qui suit à propos d'une méthode employée pour l'éducation des sourds-muets :

#### EXERCICES PRÉPARATOIRES

Le premier objet de l'enseignement des sourds-muets est l'articulation et la lecture de la parole d'après les positions et les mouvements des organes vocaux. Le professeur, après un examen minutieux de l'élève, lui fait exécuter une série d'exercices préparatoires dont l'ensemble forme une gymnastique progressive consistant en une imitation des mouvements du corps, des différentes attitudes et des divers jeux de la physionomie et en une imitation des mouvements et des positions des organes vocaux.

Le professeur fait différents mouvements du corps entier et l'élève les reproduit. Peu à peu on amène ces mouvements à se localiser dans les organes de la voix ; on discipline ainsi le jeune sourd-muet tout en développant chez lui les facultés d'observation.

Ces exercices préparatoires exécutés, on habitue l'élève à lire quelques mots sur les lèvres afin de lui donner le goût de la parole. Ces mots sont d'abord des substantifs désignant des objets usuels, des ordres, le nom de l'élève, celui de son professeur et ceux de ses camarades. On lui apprend à inspirer et à le faire par la bouche, par le nez, lentement, puis

plus rapidement. On commence, aussi, l'éducation du toucher et aussi celle de l'ouïe, pour ceux qui ont conservé une sensibilité auditive, appréciable.

Ensuite, on passe à la provocation de la voix naturelle, en ayant soin de réprimer toute tendance vicieuse, et on aborde l'enseignement des sons.

Habitué par la gymnastique buccale qui a précédé à reproduire exactement les positions et les mouvements, l'élève lit et répète les sons émis par le maître. On fait tour à tour appel à la vue, à l'ouïe et au toucher de l'élève.

Aussitôt que celui-ci lit et dit bien un son, on le fixe en le lui faisant répéter à plusieurs reprises ; puis, on lui montre sur le tableau noir, la forme graphique des sons fixés. Ce sont d'abord les voyelles, puis les consonnes, puis deux lettres accouplées et on termine par les sons naseaux et les diphtongues.

En même temps, on a donné la nomenclature la plus simple et la plus indispensable en gardant toujours la gradation : lecture, articulation, écriture. On enseigne ainsi un certain nombre de mots en présence des objets offerts à l'observation de l'élève et les premiers noms de nombre.

#### LA LEÇON DE CHOSSES

Lorsque ces résultats sont définitivement obtenus, on instruit le sourd-muet par une méthode intuitive. Cette méthode est une véritable leçon de choses. Le mot est, en effet, enseigné en présence de l'objet ou du fait, immédiatement perçu. Pour cela, les professeurs ont à leur disposition une quantité d'objets représentant les matières fournies par la nature et les produits que la main de l'homme en retire.

Quand il est impossible de se procurer ces objets, on se sert d'une imitation en relief, la plus parfaite possible, qui est évidemment, infiniment préférable à un simple dessein.

Cette méthode ne s'apprend pas en peu de temps. Elle n'exige pas moins de six ou sept ans d'études. Mais alors, lorsque l'éducation du jeune sourd-muet est finie, il arrive à com-

prendre les discours d'autrui et à exprimer ses jugements en faisant usage des mêmes tournures que nous. Aussi, on comprendra l'étonnement qui s'empare de toutes les personnes ignorantes de cette méthode, quand elles voient les muets parler et les sourds sinon entendre, du moins comprendre.

Chose curieuse. Ce système d'éducation, si original, si perfectionné et aussi si peu connu, n'est pas nouveau. Au seizième siècle, il était déjà apprécié et les Espagnols l'enseignaient, paraît-il, avec succès.

L'abbé de l'Épée le connaissait également. On a de lui, en effet, un livre intitulé : *L'art de faire parler les sourds-muets*. S'il ne l'a pas employé, c'est que son alphabet par signes donnait des résultats beaucoup plus rapides, et qu'à ce moment, où tout était à faire, le temps pressait pour arracher les sourds-muets à l'isolement dans lequel ils vivaient.

Et puis, cette méthode est très dispendieuse ; elle exige un professeur particulier et un maître répétiteur par groupe de six élèves.

Mais maintenant que la sollicitude de l'humanité s'étend chaque jour plus complètement à tous les déshérités de la nature, on ne peut que se féliciter de l'immense progrès qui a été accompli en substituant au vieil alphabet de l'Épée la méthode instructive qui remplace chez les sourds, l'oreille par la vue, et rend la parole aux muets.

---

**Liste des prix accordés aux élèves-maîtres de l'École Normale  
Laval, 1890-91 \***

2ÈME DIVISION

*Elèves de 1ère année*

Excellence—1er prix, Ernest Gagnon, 2e Hubert Raymond ; 1er accessit, Achille Langlois, 2e Ulric Perron.

---

\* Dans le numéro de *l'Enseignement primaire* du 30 juin dernier nous avons publié un compte-rendu de la distribution des prix à l'école normale Laval, faute d'espace nous avons été forcé d'ajourner la liste des prix.

Instruction religieuse—1er prix, Hubert Raymond, 2e Herménégilde Simard ; 1er accessit, Achille Langlois, 2e Joseph Godbout.

Pédagogie—1er prix, Achille Langlois, 2e Hubert Raymond ; 1er accessit, Ernest Gagnon et Ulric Perron, 2e Siffroy Simard.

Enseignement pratique—1er prix, Achille Langlois, 2e Alphonse Hudon ; 1er accessit, Hubert Raymond, 2e Oscar Guimont.

Dictée française—1er prix, Thomas Blais, 2e Achille Langlois ; 1er accessit, Herménégilde Simard, 2e Edouard Blanchet.

Analyse grammaticale—1er prix, Ernest Gagnon, 2e Achille Langlois et Hubert Raymond ; 1er accessit Alexandre Taché et Edmond Mercier, 2e Joseph Ouellet.

Histoire Sainte—1er prix, Edmond Mercier, 2e Ernest Gagnon et Hubert Raymond ; 1er accessit Thomas Blais, 2e Ulric Perron.

Histoire du Canada—1er prix, Edmond Mercier, 2e Ernest Gagnon ; 1er accessit Hubert Raymond, 2e Ulric Perron.

Calcul mental—1er prix, Achille Langlois, 2e J. Herménégilde Simard ; 1er accessit Alphonse Hudon, 2e Joseph Godbout.

Arithmétique—1er prix, Joseph Godbout, 2e Achille Langlois ; 1er acc. Alphonse Hudon, 2e Ernest Gagnon.

Tenue des livres—1er prix, Guillaume Pigeon, 2e Hubert Raymond ; 1er acc. Ernest Gagnon, 2e Oscar Guimont.

Géographie—1er prix, Achille Langlois et Ulric Perron, 2e Ernest Gagnon ; 1er acc. Borromé Dumont, 2e Guillaume Pigeon.

Physique—1er prix, Ernest Gagnon, 2e Eugène Tremblay ; 1er acc. Ulric Perron, 2e Guillaume Pigeon.

Agriculture—1er prix, Herménégilde Simard, 2e Ulric Perron ; 1er acc. Achille Langlois, 2e Hubert Raymond et Ernest Gagnon.

Calligraphie—1er prix, Borromée Dumont, 2e J. Herménégilde Simard ; 1er acc. Théodule Beaulieu, 2e Alphonse Hudon et C. Oscar Guimont.

Lecture à haute voix—1er prix, Borromée Dumont, 2e Herménégilde Simard; 1er acc. Ernest Gagnon, 2e Eugène Tremblay.

Progrès remarquable—Prix, Ulric Perron.

#### IÈRE DIVISION

##### *Elève de 2ième année*

Excellence—1er prix, Louis Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle; 1er accessit, David Ouellet, 2e Pierre Albert Fortin.

Instruction religieuse—1er prix, Albert Fortin; 1er acc. Donat Dufour, 2e Herménégilde Fraser.

Pédagogie—1er prix, Pierre Albert Fortin, 2e Louis Philippe Côté; 1er acc. Herménégilde Fraser, 2e David Ouellet et Ernest Marié.

Pédagogie pratique—1er prix, David Ouellet et Pierre Albert Fortin, 2e Ernest Marié et Herménégilde Fraser; 1er acc. Louis Philippe Côté et Emile Giroux, 2e Joseph Dubé.

Dictée française—1er prix, David Ouellet, 2e Louis Philippe Côté; 1er acc. Pierre Albert Fortin, 2e Herménégilde Fraser.

Analyse grammaticale—1er prix, Louis Philippe Côté, 2e Alphonse Cayouette et Eug. Larochelle; 1er acc. Georges Gagnon, 2e Antoine Gagnon.

Analyse logique—1er prix, Eugène Larochelle, 2e Herménégilde Fraser et L. P. Côté; 1er acc. Alphonse Cayouette, 2e Emile Giroux et David Ouellet.

Littérature—1er prix, David Ouellet et Ls. P. Côté, 2e Lionel Bergeron; 1er acc. Arthur Desmeules, 2e Alfred Dufour.

Géographie—1er prix, Louis-Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle et David Ouellet; 1er acc. George Gagnon, 2e Alfred Dufour.

Histoire de France—1er prix, Pierre Albert Fortin, 2e Ls.-Philippe Côté et David Ouellet; 1er acc. Eugène Larochelle, 2e Arthur Desmeules.

Histoire d'Angleterre—1er prix, Ls. Philippe Côté, 2e Pierre Albert Fortin; 1er acc.

David Ouellet et Edouard Boily, 2e Ernest Marié.

Arithmétique—1er prix, Ernest Marié, 2e Antoine Gagnon; 1er acc. Ls. Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle.

Tenue des livres—1er prix, Eugène Larochelle, 2e David Ouellet; 1er acc. Ls. Philippe Côté, 2e Lionel Bergeron.

Algèbre—1er prix, Ls. Philippe Côté, 2e Edouard Boily et Alphonse Cayouette; 1er acc. Pierre Albert Fortin, 2e Donat Dufour.

Géométrie—1er prix, Ls. Philippe Côté, 2e Lionel Bergeron; 1er acc. Eugène Larochelle, 2e Alfred Dufour.

Astronomie—1er prix, Alfred Dufour et Eugène Larochelle, 2e Pierre Albert Fortin; 1er acc. Louis Philippe Côté, 2e Herménégilde Fraser.

Physique—1er prix, Louis Philippe Côté et Eugène Larochelle, 2e Georges Gagnon; 1er acc. Pierre Albert Fortin, 2e Ernest Marié.

Chimie—1er prix, Louis Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle; 1er acc. Georges Gagnon, 2e David Ouellet.

Calligraphie—1er prix, Louis Philippe Côté, 2e Pierre Albert Fortin et Herménégilde Fraser; 1er acc. Alphonse Martin, 2e Emile Giroux.

Lecture à haute voix—2e prix, Pierre Albert Fortin; 1er acc. Antoine Gagnon et Arthur Desmeules, 2e Eudore Gobeil et Louis P. Côté.

#### LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES

##### *1ère Classe anglaise*

Dictée—1er prix, Borromée Dumont, 2e Pierre Albert Fortin; 1er acc. Alphonse Martin, Ernest Gagnon, 2e Joseph Poliquin.

Composition—1er prix, Borromée Dumont, 2e Thomas Blais; 1er acc. Ernest Gagnon, 2e Louis Philippe Côté.

Traduction—1er prix, Borromée Dumont et Ernest Gagnon, 2e Thomas Blais; 1er acc. Louis Philippe Côté, 2e David Ouellet.

Lecture—1er prix, P. Albert Fortin, 2e Ls. Philippe Côté; 1er acc. Barromée Dumont, 2e David Ouellet et Thomas Blais.

*2e Classe anglaise*

Traduction du français en anglais—1er prix Hubert Raymond, 2e Syffroy Simard; 1er acc. Jos. Godbout, 2e Edmond Mercier.

Traduction de l'anglais en français—1er prix, Maxime Côté, 2e Syffroy Simard; 1er acc. Hubert Raymond, 2e Edouard Blanchet et Alfred Dufour.

Lecture—1er prix, Alfred Donnelly, 2e Edmond Mercier et Syffroy Simard; 1er acc. Hubert Raymond, 2e Maxime Côté.

1ÈRE DIVISION

Dessin linéaire et industriel—1er prix, Louis Philippe Côté, 2e Alexandre Taché et Albert Fortin; 1er acc. Arthur Desmeules, 2e Herménégilde Fraser.

Dessin de composition ornementale—1er prix, Alexandre Taché et Louis Philippe Côté, 2e Arthur Desmeules; 1er acc. Guillaume Pigeon, 2e Albert Fortin.

2ÈME DIVISION

Dessin linéaire industriel—1er prix, Théodule Beaulieu et Pierre Labbé, 2e Alphonse Hudon; 1er acc. Alfred Dufour, 2e Ernest Gagnon.

Dessin de composition ornementale—1er prix, Théodule Beaulieu et Alfred Dufour, 2e Pierre Labbé; 1er acc. Oscar Guimond, 2e Joseph Simard.

Botanique—1er prix, Barromée Dumont, 2e Eugène Larochelle; 1er acc. Emile Giroux, 2e Pierre Labbé.

Exercices militaires—1er prix, Arthur Desmeules et Ernest Marié, 2e L. P. Côté et P. A. Fortin; 1er acc. Emile Giroux et Ernest Gagnon, 2e Eug. Tremblay et David Ouellet.

Solfège—1er prix, Oscar Guimond; 1er acc. Ernest Marié, 2e Théodule Beaulieu.

Piano—1er prix, Joseph Ouellet; 1er acc. Edmond Mercier, 2e Alphonse Audet.

ÉLÈVES DE 3ÈME ANNÉE

*Académie*

Edmond Potvin—1er prix d'excellence, de philosophie, d'histoire générale; 2e de mathématiques, de thème latin.

Prudent Vallée—2e prix d'excellence, 1er de mathématiques, de littérature, de version latine, 2e de solfège.

Charles Plamondon—1er prix d'instruction religieuse, de thème latin; 2e de philosophie, de version latine, de solfège.

Alphonse Auger—2e prix d'instruction religieuse, de littérature.

Joseph Dubé—1er prix de littérature et de lecture à haute voix; 2e de solfège.

Eudore Gobeil—2e prix d'histoire générale.

Joseph Fournier—2e prix de piano.

MÉDAILLES

Prix du prince de Galles—M. Prudent Vallée, médaille et \$12.00.

Médaille d'argent Stanley—Lecture à haute voix, M. Joseph Dubé.

Médaille de bonne éducation—MM. Joseph Dubé, académie; Alphonse Hudon, 2e division; Herménégilde Fraser, 1ère division.

Médaille d'or donnée par le surintendant à celui qui a fait le plus de progrès pendant l'année, M. Ulric Perron.